

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 20 juin 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 29
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 35

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Marie DECLOMESNIL a donné pouvoir à Geneviève LEBLOND, Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER a donné pouvoir à Christine SALMON, Hélène PAYET a donné pouvoir à Annick SOLIER, Dominique MARIE a donné pouvoir à Nicolas BARAY, Stéphanie LEBERRURIER a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

Étaient absents excusés : Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Alain QUEHE, Francois REPEL.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Lydie OLIVE, Patrick SAINT-LÔ, David PICCAND, Yvonne LE GAC, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240626-2 : AG_ DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE – DECONSTRUCTION / RECONSTRUCTION DU GYMNASE INTERCOMMUNAL DE LES MONTS D'AUNAY

Pour la déconstruction / reconstruction du gymnase intercommunal de Les Monts d'Aunay dont le budget prévisionnel s'élève à 3 597 520 € HT, la communauté de communes, souhaite déposer une demande de subvention au titre du contrat régional de territoire 2023-2027 signé le 22 avril 2024. Le plan de financement du projet de déconstruction / reconstruction du gymnase intercommunal de Les Monts d'Aunay est le suivant :

Opération	Dépenses		Recettes		
	Objet	HT	Objet	HT	%
Déconstruction / Reconstruction du gymnase intercommunal de Les Monts d'Aunay	Frais d'études et concours MOE	83 786	DETR / DSIL	1 079 256	30%
	Honoraires de maîtrise d'œuvre	346 471	Région	660 000	18%
	Travaux	3 087 263	Département	660 000	18%
	Autres dépenses (assurance, taxe PC...)	80 000	PBI	1 198 264	33%
	TOTAL	3 597 520	TOTAL	3 597 520	100%

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Patrick SAINT-LÔ et David PICCAND) décide :

- **DE DEMANDER** une subvention d'un montant de 660 000 € au Conseil Régional de Normandie au titre du contrat régional de territoire 2023-2027 pour la déconstruction / reconstruction du gymnase intercommunal de Les Monts d'Aunay
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents
- **DE DEMANDER** toutes autres subventions dans la limite de la réglementation d'autofinancement.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY

